

A Montreuil le 10 septembre 2019.

DÉCLARATION FILPAC-CGT DS SMITH

M'ACCUSER DE NE PAS RESPECTER
LE DIALOGUE SOCIAL ALORS QUE J'AI
DIT BONJOUR!



RESASSE
PAS
GEORGES,
TU TE FAIS
DU MAL!

L'ensemble des représentants **FILPAC-CGT** du groupe DS Smith se sont réunis ce jour afin de dénoncer la politique sociale et économique ainsi que le manque de dialogue entre les élus et la direction. Depuis que DS Smith a commencé à racheter en 2010 le groupe OTOR, puis en 2012 la partie packaging de SCA, le dialogue social a perdu en qualité, et ce phénomène s'est fortement aggravé avec l'arrivée de M^{me} BAILLY comme DRH groupe.

Depuis plusieurs années, la **FILPAC-CGT** DS Smith dénonce une forte augmentation des frais de groupe qui culmine pour l'exercice 2017/18 à plus de 19 millions d'€ pour les sites français. Ces frais sont pour nous de l'optimisation fiscale qui impactent négativement les sites en plongeant certains dans le rouge avec pour conséquence la perte de participation pour les salarié.es. Sur ce sujet, la direction France s'était engagée en 2016 à travailler sur une solution, car l'impact est important pour les salarié.es. Mais à ce jour, la **FILPAC-CGT** DS Smith est forcée de constater qu'il n'y a toujours rien de fait et veut savoir où en est la direction sur ce sujet ?

La PS (centrale d'achat de nos papiers) basée au Pays-Bas reste un grand mystère pour la **FILPAC-CGT** DS Smith. En effet, la grande difficulté de nos différents experts pour avoir des informations, laisse à penser qu'il y a des choses à cacher. Un exemple de question posée dans les différentes instances : les élus demandent le prix d'une bobine que notre papeterie de Contoire (Somme) vend à la PS et combien la cartonnerie de St Just ou de Carhaix rachète cette même bobine. Apparemment, personne ne le sait ! Là aussi, la **FILPAC-CGT** DS Smith s'interroge sur les intérêts réels du groupe si ce n'est pour faire de l'optimisation fiscale.

Plus récemment, le rachat du groupe EUROPAC annoncé en juin 2018 pose question. La Commission Européenne avait demandé la revente d'un site situé dans l'Ouest de la France. DS Smith a décidé de céder les sites de Torigni et de Cabourg en Normandie au groupe International Paper. Là aussi se pose la question de la stratégie réelle du groupe, car Torigni possédait un outil FLEX-Otor pour la fabrication de pré-imprimé et concevait également nos clichés d'impression pour les différents sites français.

DIALOGUE SOCIAL



Autre aspect social, le nombre très important d'intérimaires dans le groupe, le manque de réactivité pour anticiper les départs en retraite qui a pour effet immédiat la perte du savoir-faire et la dégradation de nos conditions de travail avec le turn-over important de ces salarié.es précaires qu'il faut sans cesse reformer. Là aussi, la direction devait avancer sur ce sujet mais la **FILPAC-CGT DS Smith** est forcé de constater que c'est toujours au point mort !

En ce qui concerne la négociation des accords CSE, nous constatons, une fois de plus, que les directions de sites sont sous la coupe des donneurs d'ordres, logés dans cette fameuse tour de cristal où siège la direction du groupe France de DS Smith. En effet, malgré les ordonnances Macron de septembre 2017, des négociations se sont tenues sur chaque site et des revendications ont abouti. Malheureusement les accords ont été bloqués par la direction France et les élu-es ont dû se confronter à des accords revus grandement à la baisse.

C'est pour dénoncer tous ces dysfonctionnements et pour faire aboutir nos revendications que les représentants **FILPAC-CGT** des salarié.es de DS Smith sont réunis ce mardi 10 septembre devant le siège avant la tenue du Comité de Groupe DS Smith.

FILPAC-CGT DS Smith

